

Louh pour une forte participation féminine

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4118 - Ven. 10 - Sam. 11 mars 2017 - Prix : 10 DA

**Tebboune appelle à
l'intensification du contrôle**
**Lutte tous azimuts
contre la spéculation**

Page 3


Sellal à la Grande commission mixte algéro-tunisienne

Huit accords scellés

Page 2

**Les pendules
et les discours
à l'heure
des élections**

Par Mohamed Habili

A plus d'un mois et demi des législatives, impossible de ne pas constater que ce que faute de mieux on peut appeler le climat politique est tout différent de celui qui régnait lorsque leur tenue était par trop éloignée dans le temps pour que les partis n'aient d'autre choix que de s'y consacrer en entier. Alors – on a déjà quelque peine à s'en souvenir, tant à cet égard le changement est radical – le représentant d'un parti se réclamant de l'opposition ne disait jamais rien sans parler de vacance du pouvoir, principalement en référence à la maladie du chef de l'Etat, de la nécessité de procéder à une présidentielle anticipée pour y remédier, de même d'ailleurs de la mise en place d'une phase de transition et de dialogue entre le pouvoir et l'opposition, seule voie de sortie possible de ce qu'on n'hésitait pas à appeler la pire crise politique de l'histoire du pays. La campagne électorale n'ayant pas encore commencé, on ne devrait pas préjuger de ce que seront en temps et lieu les arguments des uns et des autres. Il serait toutefois surprenant que ces discours à venir s'inspirent si peu que ce soit de celui que les membres du prétendu front uni de l'opposition appelé l'ISCO ont martelé pendant des mois. C'est-à-dire aussi longtemps qu'ils ont cru que la santé du président ne pouvait qu'empirer et qu'aucune échéance électorale n'était suffisamment proche pour les obliger à reprendre pied dans la réalité.

Suite en page 3

Il réunira aujourd'hui les têtes de listes de son parti

Ould Abbas va défendre les candidatures sélectionnées



Une semaine après le dépôt des candidatures finales du parti, suivi d'une polémique concernant celle de la capitale, le secrétaire général du Front de libération nationale, Djamel Ould Abbas, réunira aujourd'hui les têtes de listes à Alger. Lire page 3

Béjaïa

**Le wali dévoile son ambition
plan vert et lumière**

Page 4

Concert pour la sauvegarde de la planète

**«Emotion for Change»
présenté à Alger**

Page 13

Echéances électorales

Louh pour une forte participation féminine

«Les échéances électorales prochaines sont, pour les Algériennes, une opportunité afin de prouver encore une fois leurs compétences dans l'exercice politique, la mobilisation de la société à même de relever les défis auxquels fait face le pays».

Par Lynda Naili

C'est là l'appel lancé, jeudi à Alger, par Tayeb Louh, ministre de la Justice, garde des Sceaux, aux Algériennes à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des droits de la femme. Appelant à une participation féminine en force durant les élections législatives et locales prochaines, Tayeb Louh estimera que «les échéances électorales prochaines sont, pour les Algériennes, une opportunité afin de prouver encore une fois leurs compétences dans l'exercice politique, la mobilisation de la société à même de relever les défis auxquels fait face le pays, mais aussi d'inscrire une nouvelle page héroïque dans l'histoire de la femme algérienne». Mettant en exergue la loi sur la représentation de la femme au sein des Assemblées élues, assurant aux femmes un taux de 30% des sièges tant aux législatives qu'aux locales, il estimera à cet effet que «le problème, à mon sens, n'est pas une question de loi. Il s'agit plutôt de la capacité de saisir et de bénéficier des opportunités et autres espaces qui se présentent aux Algériennes et Algériens». Ainsi, évoquant le message du président de la République à l'occasion de la célébration de la Journée internationale des droits de la femme, qualifiant la femme algérienne de «partenaire important et actif» dans le processus de réédification du pays à travers l'ensemble des étapes décisives de l'histoire du pays, le ministre soulignera que l'auto-nomisation et l'émancipation de la femme algérienne, notamment

dans le domaine politique et économique, restera le fruit de la volonté politique affichée et soutenue par le président. Une volonté qui, dira-t-il, s'est traduite dans l'amendement de la Constitution en 2008 et en 2012 où la représentativité de la femme a constitué un axe majeur, fixant ainsi la proportion des femmes dans les listes électorales des candidatures. Dans ce contexte, le ministre de la Justice ne manquera pas de rappeler l'ensemble des réformes engagées par son département en faveur de la promotion et de la protection des droits de la femme algérienne. Ainsi, outre la



loi sur la représentation de la femme au sein des Assemblées élues et sa promotion dans les institutions publiques permettant

son association au processus de décision, il affirmera que la consécration constitutionnelle de l'équité homme-femme s'est

notamment traduite par l'adoption d'un certain nombre de textes de loi dont celui criminalisant toute forme de violence à son encontre, la mise en place d'un fonds de la pension alimentaire destiné aux femmes divorcées sans ressources exerçant le droit de garde des enfants mineurs. A ce propos, déplorant la réalité du terrain, Tayeb Louh, tout en assurant l'engagement de l'Etat, appellera à redoubler d'efforts afin de pallier les maintes lacunes qui persistent encore pour la réalisation et la consécration de cet arsenal juridique.

L. N.

A la tête du Conseil national des droits de l'Homme

M^{me} Sid-Lakhdar Benzerrouki Fafa, un exemple d'émancipation de la femme algérienne

Installée jeudi à la tête du tout nouveau Conseil national des droits de l'Homme (CNDH), la magistrate affirme au Jour d'Algérie sa conviction indéfectible pour la promotion non seulement des droits de la femme mais de tous les justiciables. «La femme algérienne a arraché, tout au long de l'histoire moderne de l'Algérie, des acquis nettement considérables tant sur le plan régional que continental. Outre les secteurs "classiques" que sont l'éducation, la santé et la justice, l'armée... Ces dernières années elle a investi avec honneur le domaine politique.

Aujourd'hui, la femme algérienne se doit de poursuivre et de prouver encore une fois son aptitude et sa compétence à prendre des postes de comman-

dements, tel qu'il est consacré dans la Constitution, et ce afin de participer au développement, au maintien de la sécurité du pays, et aussi à l'éducation des générations futures». Interrogée sur les grands chantiers que le CNDH devra aborder, M^{me} Sid Lakhdar affirmera que le Conseil «s'engage à contribuer à la promotion des droits de l'Homme, à travers la formation permanente des acteurs dans ce domaine, l'organisation d'activités multiples et la diffusion de la culture des droits de l'Homme dans toutes les sphères de la société».

CNDH : une nouvelle ère commence

Le Conseil national des droits de l'Homme (CNDH) constitue

une nouvelle étape dans la défense et la promotion en Algérie de ces droits. L'institution en charge de cette question



ayant été constitutionnalisées à la faveur de la révision de la loi fondamentale en février 2016. C'est un organe indépendant, placé

auprès du président de la République en sa qualité de premier magistrat du pays, qui a une autonomie complète sur le plan de l'exercice de ses prérogatives et de son fonctionnement. Il est composé de 38 membres, sur la base du pluralisme institutionnel et sociologique : 4 choisis par le président de la République, 2 par le président du Conseil de la nation et 2 par le président de l'APN. Les autres membres ont été choisis pour leur compétence avérée, leur probité, leur expertise et l'intérêt qu'ils portent aux droits de l'Homme, parmi les représentants de la société civile, du mouvement associatif, des organisations professionnelles et syndicales.

L. N.

Sellal à la Grande commission mixte algéro-tunisienne

Huit accords scellés

Les relations algéro-tunisiennes se consolident davantage. Les travaux de la 21^e session de la Grande commission mixte algéro-tunisienne, co-présidée par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, et son homologue tunisien Youcef Chahed, jeudi passé à Tunis, se sont soldés par la signature de huit accords de coopération et mémorandums d'entente. Cette rencontre vient renforcer le processus de coopération bilatérale et consacrer l'année de la concertation et de la coordination autour des différentes questions régionales et internationales intéressant les deux pays. Un premier accord portant sur la coopération sécuritaire a été paraphé par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, et son homologue tunisien Hédi Majdoub. Il s'en est suivi un deuxième et un mémorandum d'entente portant sur le contrôle-qualité des marchandises et de la protection du

consommateur, signés par le ministre de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville et ministre du Commerce par intérim, Abdelmadjid Tebboune, et le ministre tunisien de l'Industrie, Zied Ledhari. Les autres documents ont été ratifiés par le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, et le secrétaire d'Etat auprès du ministre tunisien des Affaires étrangères, Sabri Bachtobji. Il s'agit, entre autres, d'un mémorandum d'entente portant sur la création d'une commission culturelle mixte, et du programme exécutif de l'accord de coopération dans le secteur de l'emploi pour les années 2017 et 2018. Par ailleurs, Messahel et Bachtobji ont signé le programme exécutif de coopération dans le domaine de la femme, de la famille, de l'enfance et des personnes âgées pour les années 2017-2018, le programme exécutif de coopéra-

tion dans le domaine de la jeunesse et des sports au titre de 2017 et 2018, le programme de coopération dans le domaine des affaires religieuses sur la même période. De même qu'ils ont paraphé un procès-verbal correspondant à l'échange des instruments de ratification de la délimitation frontalière algéro-tunisienne. De leur côté, Sellal et Chahed ont signé le procès-verbal de la 21^e session de la Grande commission mixte algéro-tunisienne

La situation dans la région impose davantage de coordination et de coopération

Le Premier ministre affirme encore que la situation qui prévaut dans la région impose à l'Algérie et à la Tunisie davantage de coopération et de coordination pour assurer la sécurité et la stabilité et lutter contre le terrorisme, l'extrémisme et le crime transfrontalier. Le Premier

ministre a souligné que l'Algérie et la Tunisie étaient confrontées à de grands défis sécuritaires qui imposent de conjuguer les efforts et de mobiliser les énergies pour les relever, les plus importants, a-t-il dit, étant la situation en Libye et son impact direct sur les deux pays. Compte tenu du rôle du citoyen dans la lutte contre le terrorisme, le Premier ministre a mis en avant l'impératif d'améliorer les conditions de vie des populations de la bande frontalière. Il a annoncé, à ce propos, des projets communs notamment celui concernant l'approvisionnement en gaz algérien de la ville tunisienne de Sakiet Sidi Youcef. «Nous avons convenu de lancer un projet pour le raccordement de Sakiet Sidi Youcef au gaz algérien», a-t-il dit, se félicitant de l'impact positif d'un tel projet sur toutes les régions de la bande frontalière. «Il est temps pour les deux pays de développer une vision géostratégique commune

dans la région, englobant les aspects économique et sécuritaire», a-t-il soutenu. «La sécurité et la quiétude doivent être rétablis dans le Sahel et nous devons conjuguer nos efforts dans ce sens et procéder de même, graduellement avec la question libyenne», a encore préconisé Sellal.

Le président Abdelaziz Bouteflika «se porte bien»

Répondant à la question d'un journaliste à l'issue des travaux de la Grande commission mixte algéro-tunisienne, le chef de l'Exécutif a déclaré : «Le président de la République se porte bien et vous transmet ses salutations». Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a rencontré des membres de la communauté nationale établie en Tunisie à l'occasion de sa visite de travail dans ce pays.

Louiza Ait Ramdane

Il réunira aujourd'hui les têtes de listes de son parti

Ould Abbas va défendre les candidatures sélectionnées

■ Une semaine après le dépôt des candidatures finales du parti, suivi d'une polémique concernant celle de la capitale, le secrétaire général du Front de libération nationale, Djamel Ould Abbas, réunira aujourd'hui les têtes de listes à Alger.

Par Nacera C.

Le secrétaire général du Front de libération nationale, Djamel Ould Abbas, regroupera aujourd'hui les têtes de listes de son parti au Centre international de des conférences au niveau du Club des pins. Cette réunion sera suivie d'une conférence de presse. C'est ce qui a été annoncé dans un communiqué rendu public sur le site du parti. Selon la même source, il sera question, lors de cette réunion, d'une évaluation de l'opération de fixation des listes des candidatures et de donner des orientations générales en vue des élections législatives. Il est à noter que cette rencontre intervient une semaine après le dépôt des listes électorales du parti au niveau des services du ministère de l'Intérieur. Le parti a présenté 52 listes, donc dans la totalité des circonscriptions. Toutefois, il faut attendre la validation de ses listes par le département de l'Intérieur par rapport à leur conformité avec les conditions de candidature fixées par la loi électorale. Le verdict sera rendu, au plus tard, le 15 du mois en cours. Cependant, au Front de libération nationale la liste de la capitale continue de susciter la polémique dans les rangs des militants, surtout que le choix de l'ex ministre de l'Agriculture, Sid Ahmed Feroukhi, n'était pas



PH. V. D. K.

attendu et ce nom n'a jamais été évoqué par le SG du FLN qui avait cité des noms d'anciens ministres et d'autres actuels comme candidats du parti. D'autre part, finalement cinq ministres ont été retenus comme candidats du parti pour le prochain scrutin au lieu de sept, alors que le SG du FLN avait annoncé huit ministres. Les ministres retenus sont respectivement Boudjemaa Talai, Tahar Hadjar, Abdelkader Ouali, Aicha Tagabou et Edalia Ghania. Auparavant, il avait été annoncé aussi la candidature des ministres de la Santé, Abdelmalek Boudiaf, et de l'Agriculture, Chelghoum Abdesselam. Ce dernier était m ê m e m e m b r e d e l a

Commission nationale chargée de l'examen des candidatures et sur les réseaux sociaux il était annoncé comme tête de liste de la capitale. Dans le communiqué du parti, il est indiqué que la réunion d'aujourd'hui portera notamment sur l'opération de fixation des listes de candidatures, donc le SG du FLN donnera des explications aux têtes de listes de son parti et répondra aux interrogations de la presse. Depuis le dépôt des listes électorales du parti, la direction connaît une forte pression pour expliquer le choix des candidats et surtout les têtes de listes et la classification des autres. Il est à rappeler que le parti a été destinataire de 6 228 dossiers de candidature et sa direction avait

opté pour la mise en place d'une commission nationale pour l'examen des candidatures avant la sélection finale par la direction. Ould Abbas avait promis, lors de plusieurs sorties médiatiques et rencontres avec les militants de son parti, la transparence dans le choix des candidats en respectant les critères déjà fixés. Le FLN mise sur une majorité absolue confortable et ne veut pas se retrouver avec des candidats militants du FLN qui se porteront comme candidats libres comme ce fut le cas dans les précédentes élections législatives. D'autre part, Ould Abbas donnera des orientations aux têtes de listes de son parti pour l'encadrement et les messages du parti lors de la campagne électorale des législatives. Convaincre les Algériens déjà d'aller voter sera la mission principale car c'est le grand enjeu pour assurer la légitimité de la prochaine Assemblée populaire nationale ; et aussi voter pour le FLN qui veut la majorité absolue à la chambre basse du Parlement. Il est à noter que le rival traditionnel du FLN, à savoir le Rassemblement national démocratique, a présenté aussi des listes dans la totalité des circonscriptions. Il y a également le nouvel arrivant, Tajamoo Amel Eljazair de Amar Ghoul et l'alliance du MSP-Front du changement qui ont présenté 52 listes électorales. N. C.

Tebboune appelle à l'intensification du contrôle

Lutte tous azimuts contre la spéculation

Le ministre du Commerce par intérim, Abdelmadjid Tebboune, entend couper court à la spéculation excessive, en particulier sur les produits alimentaires. Après avoir prôné à tout-va la sensibilisation et le dialogue pour alléger la pression sur le pouvoir d'achat des citoyens, le gouvernement est en train de changer son fusil d'épaule. Face aux commerçants malhonnêtes et avides de gros profits, l'Etat préfère la répression pour tenter de tempérer la flambée des prix des produits alimentaires. A cet effet, Tebboune a appelé à l'intensification du contrôle des activités commerciales et à la lutte contre la spéculation sur certains produits alimentaires ou autres. La nécessité d'une coordination entre les différents services pour réguler les marchés et serrer l'étau autour des spéculateurs a été mise en exergue par le ministre. Il a affirmé la nécessité de lutter contre la spéculation et de veiller à l'affichage périodique des prix des marchandises et au contrôle de leur application par les commerçants, a indiqué un communiqué du ministère. Lors d'une réunion

élargie aux cadres centraux et aux directeurs régionaux, le ministre a souligné l'impératif de «poursuivre les spéculateurs, durcir le contrôle de la qualité et des prix, sanctionner les contrevenants et veiller à l'affichage périodique des prix des marchandises et au contrôle de leur application par les commerçants». Le ministre a préconisé «d'imposer des sanctions coercitives aux spéculateurs», mettant en avant l'importance de hâter la modernisation du secteur du Commerce pour «une maîtrise optimale» des charges qui lui sont confiées et de procéder à la numérisation du registre du commerce et à sa modernisation afin «d'activer un mécanisme de contrôle rigoureux». Evoquant le commerce extérieur, M. Tebboune a indiqué que «l'Etat n'interdit pas l'importation mais œuvre plutôt à sa régulation et à rationaliser les dépenses pour réduire sa lourde facture, en plus d'encourager le produit national et protéger le consommateur». Le ministre a souligné, dans ce sens, la nécessité d'accélérer l'élaboration des cahiers des charges définissant les normes sanitaires

du produit importé.

Nouvelles conditions draconiennes pour l'importation des bananes

Quant à l'importation des bananes, le ministère du Commerce a annoncé de nouvelles conditions pour l'obtention de la licence au titre de l'année 2017. En effet, les opérateurs économiques désirant importer de la banane doivent se conformer à plusieurs normes professionnelles pour bénéficier de la licence d'importation pour l'année 2017 et du quota fixé par le ministère, a précisé le communiqué. L'importateur de bananes doit justifier d'une expérience professionnelle de 5 ans au minimum dans la pratique de cette activité, bilans fiscaux annuels à l'appui, a souligné le même communiqué. Il doit disposer de moyens de transport nécessaires et d'entrepôts de stockage, de froid et de mûrissement et d'investissements, au nom de la société, dans la production et le conditionnement de fruits. Il doit importer le fruit du pays d'origine, de manière régulière et direc-

te, sans intermédiaire, avec obligation d'assurer le transport via des navires aménagés à cet effet. Il est également fait obligation à l'importateur de s'assurer de la qualité du produit importé et de sa conformité aux normes phytosanitaires, outre l'obligation de proposer le produit à la consommation à des prix raisonnables et stable. Le ministère tend, à travers ces normes décidées lors d'une réunion de concertation avec les principaux opérateurs activant dans l'importation de bananes, à permettre aux autorités publiques de réguler cette activité et d'en maîtriser les opérations commerciales. Les opérateurs postulant à l'importation de la banane sont invités à retirer le cahier des charges et à prendre connaissance des documents administratifs nécessaires, à partir du site électronique du ministère du Commerce, durant la période allant du 11 au 14 mars en cours. Les dossiers sont déposés au niveau des directions de commerce dans la wilaya de résidence de l'opérateur, selon la même source. Les importations nationales de bananes ont atteint 142,3 millions de dollars en 2016

LA QUESTION DU JOUR

Les pendules et les discours à l'heure des élections

suite de la page Une

Comme souvent en pareil cas, le premier de ces partis antérieurement sur des positions quasi révolutionnaires, puisqu'ils ne revendiquaient rien moins qu'un changement de régime, à s'assagir, à remettre ses pendules à l'heure plutôt, c'est le MSP, qui va jusqu'à nier, par la bouche de son président Aderrazak Makri, s'il faut en croire du moins un journal arabophone bien connu, qu'il ait jamais parlé pour sa part de vacance du pouvoir. Certes, il n'a pas été rapporté que Makri a osé nier que son parti ait été signataire de la plateforme de Mazafran, mais pour l'heure il semble que cela tient surtout au fait qu'il ne pouvait pas aller jusque-là sans nuire grandement à sa crédibilité, et peut-être même à sa réputation. Cela dit, qu'il se soit lavé les mains du propos relatif à la vacance du pouvoir ou non, il n'en reste pas moins qu'il ne lui viendra pas à l'idée d'employer ce genre d'expression ni maintenant ni pendant la campagne. Il ne sera pas le seul à se déjuger de la sorte, à faire comme s'il n'a jamais revendiqué de présidentielle anticipée, de transition et de changement de régime. Des partis membres de l'ISCO ayant choisi de prendre part aux législatives du 4 mai, ce qu'ils ont fait d'ailleurs tous, à l'exception de deux d'entre eux, il n'y a peut-être que le RCD pour ne pas essayer de faire oublier qu'il en était, sans avoir pour cela d'ailleurs à le clamer haut et fort. Mais qu'en est-il du Jil Jadid et de Talaiou El Houriet, les partis boycottés signataires de la plateforme de Mazafran ? Entreront-ils dans la campagne électorale pour appeler au boycott, et dans ce cas tenir pour l'essentiel le même discours que dans la phase précédente, ou attendront-ils patiemment que les élections passent et que tout redevienne de lui-même comme avant ? Reconnaissons que même dans le cas où ils seraient dans des sentiments combattifs, ils ne seraient probablement pas autorisés à mener campagne en faveur du boycott. Reste le service minimum consistant à intervenir dans les médias. Il faudrait pour cela que les médias songent à leur donner la parole. Ce n'est pas évident à voir la façon dont eux-mêmes se sont déjà mis à l'heure des élections. M. H.

contre 182,2 millions de dollars en 2015. Cette mesure s'inscrit dans le cadre de la politique gouvernementale visant le contrôle de la facture des importations, la régulation du marché et la protection du produit national. Meriem Benchaouia

Prise en charge universitaire au sein de l'ANP

Gaïd Salah : former les officiers une mission «primordiale et vitale»

■ Le général de corps d'Armée Ahmed Gaïd Salah, vice-ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a fait part, lors d'une visite d'inspection effectuée jeudi à l'Ecole de commandement et d'état-major, de la nécessité absolue de former les officiers de l'Armée nationale et populaire, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale.

Par Yacine Djadel

A voir accès à un enseignement supérieur de qualité et digne des nouveautés modernes en termes de pédagogie est même une mission primordiale et vitale, a affirmé Gaïd Salah. «Prendre en charge la vocation de dispenser un enseignement supérieur aux officiers de carrière des différentes forces de l'ANP et de contribuer au développement d'études et de recherches dans les domaines tactique et opérationnel, constitue sans doute une mission primordiale et vitale, à travers laquelle nous voulons que nos cadres s'imprègnent des diverses connaissances et sciences militaires, leur permettant d'entreprendre leur carrière avec toutes les performances et le savoir-faire requis», a-t-il souligné, après avoir présidé le Conseil d'orientation de l'Ecole supérieure de guerre à l'Ecole de commandement et d'état-major. A l'entame de sa visite, le général de corps d'armée a suivi un exposé global, présenté par le commandant de l'école. Celui-ci a porté sur cet important établissement qui assure une formation militaire de commandement et d'état-major au profit des officiers de carrière issus des différentes forces et directions de l'ANP. Les officiers venant de pays amis et frères sont égale-



P.N.D.R.

à les féliciter pour cet important édifice de formation et d'enseignement, réalisé conformément aux normes requises et permettant d'assurer aux officiers stagiaires une formation dans les meilleures conditions.

Ecole de commandement et d'état-major : édifice de formation aux normes très modernes

«C'est dans le cadre de l'intérêt particulier qu'accorde son Excellence, Monsieur le président de la République, chef suprême des Forces armées, ministre de la Défense nationale, à la promotion permanente des potentiels et compétences de la ressource humaine de l'ANP, avec tous ses échelons et domaines de spécialisation, que s'inscrit cette visite d'inspection que j'effectue aujourd'hui à l'Ecole de commandement et d'état-major», a-t-il indiqué. «L'école accueille cette année (2016/2017) sa première session dans son nouveau siège, que nous avons veillé à ce qu'il soit réalisé conformément aux normes requises, avec toutes les structures et annexes nécessaires, ainsi que les moyens pédagogiques et humains garantissant aux stagiaires de poursuivre leurs cours théoriques et pratiques dans de meilleures conditions», a ajouté Gaïd Salah.

ment concernés. Pour rappel, l'Ecole de commandement et d'état-major est un établissement de formation militaire distingué dans les domaines tactique et opérationnel, où l'enseignement est assuré par des professeurs hautement qualifiés. Dotée d'une base pédagogique et des moyens d'enseignement modernes, elle assure la forma-

tion de commandement et d'état-major et garantit un cadre propice au parcours de préparation des officiers de l'ANP pour occuper des postes de commandement. Le général de corps d'armée a procédé ensuite à l'inspection des structures pédagogiques et administratives, à l'instar du Groupement pédagogique, du centre d'entraînement

et de simulation et de la salle de conférences. Lieux où il a donné des instructions pour une exploitation rationnelle et étudiée des équipements modernes dont dispose l'école. A l'issue de cette visite, le général de corps d'armée a rencontré les cadres et stagiaires de l'école où il a prononcé une allocution d'orientation, à travers laquelle il a tenu

Béjaïa

Le wali dévoile son ambition plan vert et lumière

La commune de Béjaïa est au centre de l'attention du wali. Une réunion lui a été consacrée ces derniers jours «afin de concrétiser les décisions et orientations faites lors des ces deux dernières visites d'inspection effectuées sur le terrain». «Cette rencontre a été programmée pour entamer, dans l'immédiat, toutes les actions prévues en arrêtant d'ores et déjà un échéancier afin d'avoir une visibilité du projet. Le mois de juin a été donné comme ultimatum à ne pas dépasser pour l'achèvement des projets entérinés», a indiqué la cellule de communication de la wilaya. La réunion a regroupé le chef de daïra, le président d'APC de Béjaïa, les présidents de commissions de la commune, ainsi que les directeurs de l'exécutif de wilaya. Pressé de passer à l'action, le chef l'exécutif a dévoilé le contenu du programme de développement local ainsi que la modernisation envisagée au profit du chef-lieu de la wilaya. Il repose sur une série de plans d'actions dont un plan vert englobant toutes les actions liées à la réhabilitation et l'aménagement des espaces verts. Le programme du premier responsable de la wilaya comprend un plan blanc, un plan lumière, un plan vert, un plan de réhabilitation, un plan de cohésion et un plan de bonne gouvernance. Le plan vert concerne le réaménage-

ment de la promenade de la brise de mer, la réhabilitation du Lac de Mezaïa, la réhabilitation des jardins publics de la commune de Béjaïa et l'aménagement du Parc national de Gouraya. Lors de cette séance de travail, il a parlé de l'aménagement de la brise de mer au responsable de l'EPB (gestionnaire du site), l'incitant à réaliser une promenade familiale digne de ce nom au niveau de ce lieu très fréquenté par les familles béjaïouies et visiteurs en période de vacances estivales, d'où «sa réalisation avant l'été pour en faire profiter les touristes», a-t-on souligné. Il a donné instruction pour y implanter un jardin des eaux avec un éclairage avec l'utilisation du LED. Un espace vert avec une fontaine sèche devrait être construit au centre de la brise de mer. Le wali a relevé des carences dans la disposition des kiosques, «faite de manière anarchique». Il a exigé le rattrapage et la réhabilitation de ces derniers de manière cohérente en prenant en compte de l'environnement du site et sa proximité à la mer. «Il a demandé au responsable de l'EPB de prendre très au sérieux ce projet et faire appel aux professionnels en la matière pour réaliser un bon travail», ajoute la même source. Pour le plan lumière, le président de l'APC de Béjaïa a déclaré être prêt à lancer des travaux pour la réalisation d'un éclairage

d'ambiance comme prévu. Des sites historiques et vestiges archéologiques sont déjà recensés comme la casbah, le musée de Bordj Moussa, le fort de Gouraya. Le plan lumière comprend également l'éclairage d'ambiance des édifices publics comme le théâtre régional, la poste (de la ville), la résidence d'hôtes de la wilaya. Les travaux seront entamés la semaine prochaine, affirme-t-on. «Le chef de l'exécutif espère transformer et moderniser la ville de Béjaïa. Il veut faire de Béjaïa une ville emblématique qui se transforme en restant elle-même», a fait observer la cellule de communication de la wilaya. Il s'agit, à travers ces plans, de «faire de Béjaïa un moteur de développement tertiaire de la région, une ville-jardin qui maîtrise son étalement et restaure ses équilibres écologiques, une ville de mobilité et de proximité, une ville sûre, un exemple en matière de gouvernance». Outre la préservation du site de Gouraya, le wali veut stopper la prolifération des kiosques et les constructions illicites en général. Une opération d'aménagement du site va être lancée. La wilaya est prête à soutenir financièrement le PNG. Il a demandé au président d'APC de consulter et de coordonner ses actions, dans ce domaine, avec le PNG, ajoute-t-on. **Hocine Cherfa**

Des programmes de formation exigeant de la rigueur dans l'apprentissage

Sur les conditions et le contexte de formation des officiers, le contenu des programmes scientifiques à dispenser exigent, d'après le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah, un grand respect des consignes. Sur ce point, ce dernier a estimé que leur acquisition scientifique et cognitive dépend, assurément, de l'assimilation du programme d'enseignement qui est tracé, et ceci exige aussi le strict respect des consignes de discipline et de se conformer à l'impératif de réussir. «Mais la véritable réussite ne serait atteinte que lorsque le stagiaire sortant sera, à l'issue de sa période de formation, apte davantage à assumer ses futures responsabilités et à faire face, avec conscience, compétence et dévouement, à toutes les difficultés et entraves que le travail sur le terrain lui impose», a-t-il ajouté. **Y. D.**

Commerce extérieur

Accord Douanes-transitaires pour renforcer leur coopération

■ La Direction générale des douanes et l'Union nationale des transitaires et commissionnaires en douane algériens ont signé, jeudi à Alger, un protocole d'accord pour renforcer la concertation et la coordination entre elles pour certains aspects du commerce extérieur.

Par Safia T.

Cet accord, premier du genre entre les deux parties, a été signé par le directeur général des Douanes, Kaddour Bentahar, et le président de l'Untca, Djelloul Aouidette. «Aujourd'hui, nous avons besoin de consolider la relation entre les douanes et l'activité de transit laquelle constitue un maillon fort de la chaîne logistique et un prolongement de la mission douanière sur le terrain, et de renforcer leurs efforts pour l'intérêt de l'économie nationale notamment dans cette conjoncture difficile», a souligné M. Bentahar lors de la cérémonie de signature. Selon lui, cette coopération est devenue impérative pour accompagner les nouvelles mutations de l'économie qui a connu une dynamique depuis ces dernières années. «Je pense que ce n'est plus un choix. Nous avons besoin de s'organiser et de nous faire mutuellement confiance», a-t-il dit en affirmant que les transitaires «sont interpellés au même titre que la DGD dans l'application des différentes mesures douanières» notam-

ment le nouveau code des douanes entré en vigueur récemment. M. Bentahar a aussi insisté sur l'élargissement de la coopération, entre les deux parties, à la lutte contre la fraude pour une lutte efficace contre ce fléau qui gangrène l'économie nationale. De son côté, M. Aouidette a salué la signature de cet accord qui devrait permettre, selon lui, l'amélioration du service douanier et le renforcement des compétences professionnelles à travers des sessions de formation au profit des transitaires. Concernant l'accord signé entre les Douanes et l'Union des transitaires, il prévoit notamment les consultations, la concertation et l'échange d'informations entre la DGD et cette organisation professionnelle, ainsi que la formation dans l'objectif de consolider leurs efforts en matière de dédouanement des marchandises. Dans ce cadre, des rencontres périodiques seront organisées entre les deux parties au niveau local, régional et national pour examiner l'ensemble des problèmes qui entravent l'activité logistique liée au dédouanement notam-



ment. En outre, la DGD associera, désormais, l'Untca dans l'examen des projets de textes législatifs, réglementaires et des projets de circulaires et notes en relation avec la réglementation douanière et l'activité des commissionnaires en douane. La DGD s'engage aussi à communiquer à l'Untca tout texte législatif ou réglementaire en relation avec l'importation ou l'exportation des marchandises, tandis que cette organisation profes-

sionnelle devra veiller, de son côté, à les porter à la connaissance des commissionnaires en douane agréés adhérents. Regroupant quelque 300 transitaires et commissionnaires en douane, l'Untca bénéficiera également de sessions de formation au profit de ses adhérents en vue de renforcer leurs compétences, notamment en ce qui concerne le dédouanement automatique. De son côté, cette union devra adhérer, en vertu de

cet accord, à l'action menée par la DGD pour lutter contre les dysfonctionnements qui entravent la bonne conduite des opérations de dédouanement.

Création d'un forum Douanes-entreprises

Par ailleurs, la DGD prévoit la création prochaine d'un espace permanent de concertation entre ses services et les entreprises sous forme d'un forum, a indiqué M. Bentahar en marge de la signature de cet accord avec les transitaires. «Nous sommes en train de préparer la création d'un forum Douanes-entreprises qui constituera une plateforme de partenariat entre les représentants des organisations patronales et économiques et notre administration», précise-t-il. «A travers ce forum, la DGD aura un observatoire qui va suivre l'entreprise et ses préoccupations d'une manière continue», selon lui, précisant que l'installation d'un tel forum s'inscrit dans le cadre des efforts de l'ouverture de l'administration douanière à ses différents partenaires.

S. T./APS

Contrôle des produits alimentaires

Plus de 2 000 infractions commerciales relevées à Alger

Les services de la direction du Commerce de la wilaya d'Alger ont relevé, en février dernier, plus de 2 000 infractions commerciales, a-t-on appris, jeudi, auprès d'une source de la direction. Les agents de contrôle relevant de la direction ont enregistré, en février dernier,

2 096 infractions commerciales, dont plus de 700 liées au défaut d'affichage des prix, tandis que le nombre d'infractions liées aux produits présentant un risque alimentaire pour le consommateur a atteint 463, précise-t-on encore de même source. Les autres infractions concernent,

entre autres, la réglementation des prix, le commerce illégal, la sécurité des produits, la garantie du respect de la libre concurrence et l'assainissement du commerce extérieur. Le nombre d'interventions effectuées par les agents du contrôle relevant de la direction du Commerce de la

wilaya d'Alger pendant le mois écoulé, a atteint 19 019, débouchant sur 135 propositions de fermeture de locaux commerciaux en infraction vis-à-vis des lois et règlements régissant le secteur. Le nombre d'interventions enregistrées concernant le contrôle des pratiques commer-

ciales a atteint 11 900 contre plus de 7 000 concernant la répression de la fraude. Pour ce qui est du bilan financier lié à l'activité de contrôle de la Direction du commerce au cours de la période sus indiquée, la valeur de la marchandise saisie a été estimée à plus de 3 millions de DA, contre plus de 81 millions de DA pour les marchandises non facturées et près de 400 000 DA pour les infractions liées à la pratique de prix illégaux. Il est à signaler que la wilaya d'Alger compte 78 marchés de détail, 46 marchés de proximité, ainsi que 4 zones d'activité, réparties à El-Djorf (Bab Ezzouar), El-Hamiz, Gué de Constantine et Jolie Vue. La wilaya compte également plus de 460 commerces, en plus de 6 abattoirs, 53 abattoirs de viandes blanches et un seul marché de gros des fruits et légumes. La direction du Commerce de la wilaya d'Alger a mis en place un programme pour le contrôle de l'activité des commerçants, répartis à travers le territoire de la wilaya au cours de l'année 2017, et visant à contrôler 206 010 commerçants d'ici la fin de l'année, avec une moyenne de plus de 17 000 commerçants par mois. Il est à noter que ces opérations de contrôle sont supervisées par des inspecteurs et agents de contrôle relevant de la direction, répartis sur 374 équipes.

Prix

Le pétrole en léger rebond à Londres

Les prix du pétrole rebondissent légèrement hier en cours d'échanges européens mais restaient proches de leur plus bas en plus de trois mois, enregistré cette semaine. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai valait vers midi 52,37 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 34 cents par rapport à la clôture de jeudi. Dans les échanges élec-

troniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat d'avril gagnait 20 cents à 49,48 dollars. Les cours de l'or noir regagnaient un peu de terrain mais étaient loin d'effacer les pertes enregistrées sur les deux derniers jours, qui ont vu les prix tomber à leurs plus bas niveaux depuis le 30 novembre à 51,50 dollars pour le Brent et à 48,59 dollars pour le

WTI. La baisse qui a marqué cette semaine s'explique notamment par la hausse nette des réserves américaines, soulignaient les analystes. Fin novembre, les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) s'étaient accordés pour limiter sa production dans le but de permettre au marché de retrouver l'équilibre, alors que la surabondance de l'offre faisait chuter les cours.

Plusieurs études font bien état d'un respect de l'accord de l'Opep depuis deux mois. Toutefois, les stocks américains atteignent des niveaux records, et sont suffisants pour couvrir les besoins des Etats-Unis en importation sur deux mois, d'après les spécialistes du marché.

A. O./Agences

Changes

L'euro progresse face au dollar

L'euro montait face au dollar hier, porté par les propos jugés plus confiants du président de la Banque centrale européenne (BCE), Mario Draghi, la veille mais les cambistes restaient prudents avant le rapport officiel sur l'emploi américain. L'euro valait ce matin 1,0613 dollar, contre 1,0576 dollar jeudi soir. La devise européenne grimpeait face à la monnaie nipponne, à

122,43 yens pour un euro contre 121,60 yens jeudi. Le billet vert aussi gagnait du terrain face à la devise japonaise, à 115,36 yens pour un dollar contre 114,98 yens la veille. Selon les analystes, les très bons chiffres de l'emploi dans le secteur privé publiés mercredi ont préparé le terrain pour un chiffre officiel élevé, cet après-midi. Si les créations d'emploi annoncées ven-

dredi sont bonnes, «cela devrait cimenter les attentes d'une hausse des taux d'intérêt de la Réserve fédérale américaine (Fed) la semaine prochaine», estiment-ils. Le Comité de politique monétaire de la Fed (FOMC) devrait ainsi relever ses taux la semaine prochaine, après une unique hausse en 2016, une action qui aura pour effet de rendre le billet vert plus rémuné-

rature et donc plus attractif pour les cambistes. De son côté, l'euro continuait de profiter de son côté de propos jugés plutôt optimistes de Mario Draghi lors d'une conférence de presse jeudi suivant l'annonce, comme attendu d'un statu quo sur la politique monétaire de la Banque centrale européenne.

R.E.

Bouira

Remise des clés à 346 bénéficiaires de logements sociaux

■ Les clés de logements sociaux ont été remises jeudi au profit de 346 bénéficiaires dans quatre communes de l'est, l'ouest, nord et du sud de la wilaya de Bouira, lors de cérémonies distinctes présidées par les autorités municipales et de wilaya.



Par Hatem D.

Dans la municipalité de Bir Ghalou, située à une trentaine de kilomètres à l'ouest du

chef-lieu de la wilaya, les autorités locales, à leur tête le wali Mouloud Chérifi, ont remis les clés de 78 logements sociaux à leurs bénéficiaires dans une cérémonie qui s'est déroulée

dans un climat de joie. Après plusieurs mois d'attente, les bénéficiaires reçoivent ainsi les clés de leurs logements, dont le projet a été achevé depuis des mois pour une enveloppe financière de 100 millions de dinars, selon la fiche technique du projet présenté sur place. Une cinquantaine d'unités de même formule a été aussi attribuée à ses bénéficiaires dans la commune d'El-Adjiba (est) lors d'une cérémonie organisée à l'intérieur du siège municipal en présence du chef de la daïra de Bechloul, ainsi que des représentants de l'Office public de gestion immobilière (OPGI). L'attribution de

ces logements, achevés depuis plusieurs mois pour un montant de 68 millions de dinars, a connu un retard lié à la révision de la liste des bénéficiaires, a expliqué à l'APS le président de l'Assemblée populaire communale (APC) d'El-Adjiba, Banoun Hamiche. A El-Hachimia (sud), à une vingtaine de kilomètres au sud du chef-lieu de la wilaya, les responsables de la wilaya ont présidé une cérémonie similaire pour la remise des clés au profit des bénéficiaires du programme de 139 unités de type social, réalisées dans le cadre du quinquennat 2010-2014 pour une enveloppe de plus de 170 mil-

lions de dinars, selon les détails recueillis sur place. Dans la municipalité d'Aomar (nord), les 40 bénéficiaires du programme de logement social ont reçu les clés de leurs appartements longtemps attendus. C'est dans une joie particulière que les familles bénéficiaires ont salué les efforts des pouvoirs publics pour l'amélioration des conditions de vie des citoyens dans la wilaya de Bouira. Selon un des représentants de l'OPGI, Hamid Zaknoun, d'autres logements sociaux, dont le nombre avoisine les 80 unités achevées, devront être attribués dans quelques semaines à Bechloul, El-Asnam (est) et à Ouled Rached (sud).

H. D./APS

Boumerdès

Une brigade fixe de la gendarmerie pour sécuriser l'autoroute Est-Ouest

Une brigade fixe de la Gendarmerie nationale (GN) sera mise en place, avant fin mai prochain, à Larbaâatche (ouest de Boumerdès), en vue de sécuriser l'autoroute Est-Ouest, a annoncé, jeudi, le commandant du groupement territoriale de la GN. Dans un point de presse consacré au bilan d'activités 2016 de ce corps constitué, à Boumerdès, le lieutenant-colonel Berahel Abdelkader a signalé l'installation programmée de cette brigade fixe dans la région d'Ouled Ouali de Larbaâatche, une zone classée «point noir», a-t-il dit, à cause de la dangerosité du par-

cours en virage de cet axe autoroutier. La brigade, qui sera constituée d'éléments fixes et mobiles, sera chargée de la sécurisation d'un axe de 32 km de l'autoroute Est-Ouest, en partant d'Alger-Khemis El Khechna, Larbaâatche-Boumerdès, jusqu'aux limites de la wilaya de Bouira. En 2016, l'axe de l'autoroute Est-Ouest traversant Boumerdès, et Larbaâatche notamment, a été le théâtre de 92 accidents de la circulation, ayant causé la mort de 31 personnes et des blessures à 152 autres, selon le bilan présenté à l'occasion. Un bilan qualifié, par le même respon-

sable, de «très lourd», car enregistré sur un axe autoroutier de pas plus de 2% d'un réseau routier de 1 775 km, ayant été le théâtre, à la même période, de plus de 502 accidents, ayant fait 102 morts et 990 blessés. L'excès de vitesse, le non-respect de la distance réglementaire, les dépassements dangereux, la surcharge, ont été cités parmi les facteurs les plus en cause dans ces accidents. Les unités de sécurité routière ont fait le constat, à la même période, de plus de 26 500 infractions au code de la route, sur le réseau routier de la wilaya.

Lydia

Formation professionnelle à Skikda

Introduction de trois nouvelles spécialités

Le secteur de la formation professionnelle dans la wilaya de Skikda a été consolidé, au titre de la session de février, par trois nouvelles spécialités, susceptibles de répondre aux besoins locaux en matière de main-d'œuvre qualifiée, a indiqué jeudi le directeur local de la formation et de l'enseignement professionnels (DFEP). Il s'agit, selon, Fayçal Meghezi, des spécialités dans le secteur des forêts, de l'agriculture et de

l'électronique à travers les spécialités d'agent technique forestier, de céréaliculteur et de réparateur d'équipements électroménagers. L'introduction des deux premières nouvelles filières a été dictée par le souci de répondre aux besoins du secteur agricole, a ajouté le même responsable, rappelant que la wilaya de Skikda constitue une région à fort potentiel sylvoicole et céréalier. M. Meghezi a également souligné que les nouvelles offres

de formation au titre de la rentrée professionnelle de la session de février dernier, portent sur un total de 4 485 places pédagogiques dans différentes spécialités proposées à travers les 18 centres de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA), les deux instituts nationaux spécialisés (INSFP) et les onze établissements spécialisés dans la formation de la wilaya de Skikda. Au cours de la rentrée professionnelle de la session de février

dernier, a précisé le DFEP, 675 nouvelles places pédagogiques ont été réservées pour les cours du soir, 150 places pédagogiques pour la formation en milieu rural et 130 autres dans le cadre de la formation qualitative. S'agissant de la formation des femmes au foyer, la DFEP a ouvert, a-t-il noté, 380 nouvelles places au profit de cette catégorie et 60 places en matière de formation carcérale.

N. F.

Laghouat

Trois salles omnisports en cours de réalisation

Trois salles omnisports sont en cours de réalisation dans la wilaya de Laghouat afin de contribuer au développement de la pratique sportive dans la région, a-t-on appris jeudi des services de la Direction locale de la jeunesse et des sports (DJS). D'une capacité globale de 3 000 places, ces installations sportives, pour lesquelles a été consacré, au titre du dernier programme quinquennal de développement 2010-2014, un investissement de près de 400 millions DA, sont localisées dans les communes de

Laghouat, Aflou et Ksar El-Hirane, a-t-on signalé. Les travaux des salles projetées à Aflou et Ksar El-Hirane sont à 50% d'avancement et pour être livrées au début de l'année prochaine, tandis que ceux de la salle de Laghouat, implantée à la cité El-Wiam, n'ont pas encore été lancés pour des raisons «incombant à l'entreprise réalisatrice», a-t-on précisé à la DJS. Le wali de Laghouat a instruit, lors de sa dernière visite d'inspection du projet, les parties concernées à prendre les dispositions nécessaires pour la reprise des

travaux dans les plus brefs délais. Un constat similaire est relevé au niveau du projet de la Maison de jeunes implantée dans la même cité et qui accuse un grand retard «du aussi à l'entreprise de réalisation», en dépit de la disponibilité de l'enveloppe pour la finalisation des travaux, selon la même source. Le secteur de la jeunesse et des sports sera renforcé par un projet de piscine couverte dans la commune de Laghouat, appelé à alléger la pression sur la piscine Mohamed-Bensalem, a-t-on ajouté.

D. H.

Béchar Création de 270 emplois depuis janvier dans la commune du chef-lieu

AU MOINS 270 nouveaux postes d'emploi au profit des jeunes ont été créés depuis début 2017 dans les activités liées à l'amélioration du cadre de vie et de l'environnement dans la commune de Béchar, a-t-on appris jeudi du directeur local du secteur de l'Emploi. Ces postes d'emploi, qui s'inscrivent aussi dans le cadre des dispositifs du contrat aidé et du contrat de formation-insertion, permettront le renforcement en main-d'œuvre des segments concernant la prise en charge et l'amélioration du cadre de vie et de l'environnement à travers cette collectivité qui accuse un déficit en la matière, a indiqué à l'APS Bachir Nouar. D'ores et déjà, des résultats tangibles ont été relevés en termes d'amélioration du cadre de vie et de l'environnement à l'intérieur du tissu urbain de la commune, grâce à ces nouveaux emplois, a-t-on constaté dans plusieurs quartiers de Béchar. En 2016, la direction locale du secteur, qui a enregistré 21 532 demandes d'emploi pour une offre globale de 3 577 postes, a procédé au placement de 2 005 demandeurs, dont 622 au titre des dispositifs de création de projets financés par les Agences locales de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej), de la Caisse nationale d'assurance chômage (Cnac) et de l'Agence nationale de gestion du micro-crédit (Angem), a fait savoir M. Nouar.

R. E.

Sahara occidental

Le successeur de Ross sera désigné après consultations avec les parties concernées

■ Le successeur de Christopher Ross, l'émissaire de l'ONU pour le Sahara occidental, sera nommé après consultations avec les différentes parties concernées, a indiqué mercredi l'ONU.

Par Lamia O.

« Les envoyés spéciaux du secrétaire général servent à la discrétion du secrétaire général et peuvent par conséquent être remplacés à tout moment », a déclaré à l'APS un responsable des services du porte-parole du SG de l'ONU. « M. Ross a présenté sa démission au secrétaire général. Son successeur sera désigné après consultations avec différentes parties », a-t-il précisé.

Interrogé sur les parties qui seront concertées pour le choix du prochain émissaire, le responsable onusien a répondu qu'« à ce stade M. Ross (dont le mandat expire le 31 mars) est toujours envoyé personnel » du SG de l'ONU, Antonio Guterres. « Nous annoncerons son remplacement ou sa remplaçante en temps voulu », a ajouté la même source.

Mercredi des sources onusiennes ont affirmé à l'APS que la démission de Ross entre dans le cadre d'un mouvement de changement qui va concerner les représentants spéciaux et les envoyés personnels du SG de l'ONU.

Le renouvellement du staff est toujours inscrit à l'agenda de chaque nouveau Secrétaire général des Nations unies, ont-elles expliqué en indiquant que ces changements allaient se faire d'une façon graduelle. Le chef de l'ONU envisage déjà une série de nouvelles nominations des représentants spéciaux et envoyés personnels de l'ONU à travers le monde, a-t-on fait savoir.

La nomination au poste d'envoyé personnel est en quelque sorte politique et dépend de plusieurs conditions comme l'approbation du Conseil de sécurité et la nature du mandat à mener, ont-elles expliqué. Le départ de Ross met en évidence l'échec des Nations unies à faire progresser le processus de paix au Sahara occidental, a commenté lundi dernier la presse américaine à New York. Il intervient égale-



PH: AP

outre que le récent arrêt de la justice de l'Union européenne a bien spécifié que « le Maroc n'a aucune souveraineté sur le Sahara occidental, d'où l'illégalité de ce procès durant lequel on va juger des citoyens sahraouis sur quelque chose qui a eu lieu en dehors du territoire marocain ».

La Coordination espagnole des associations amies avec le peuple sahraoui avait déjà organisé à Madrid devant l'ambassade du Maroc en décembre et en janvier, dates des procès des prisonniers de Gdeim Izik à Rabat, des manifestations similaires qui ont vu la participation de plusieurs personnalités politiques dont l'eurodéputée Paloma Lopez et d'autres Espagnols militant pour la cause sahraouie.

Des appels à la libération immédiate des prisonniers politiques sahraouis et au respect de la légalité internationale ont été lancés par les manifestants qui ont par ailleurs exigé la tenue d'un référendum d'autodétermination au Sahara occidental comme le stipulent les résolutions internationales afin de permettre au peuple sahraoui de décider librement et démocratiquement de son avenir.

Le procès en appel des prisonniers politiques sahraouis de « Gdeim Izik » prévu le 26 décembre dernier à Rabat a été reporté une première fois au 27 janvier 2017 puis au 13 mars courant. Les 24 prisonniers politiques sahraouis avaient été injustement condamnés en 2010 par un tribunal militaire marocain à de lourdes peines allant de 20 ans à la perpétuité.

Dans ce contexte, plus d'une quarantaine d'avocats de plusieurs nationalités, constitués en collectif international de soutien aux prisonniers politiques sahraouis, ont demandé l'application du droit international humanitaire sur le territoire du Sahara occidental, considéré par les Nations unies comme territoire non autonome, occupé par le Maroc depuis 1975.

L. O./APS

ment à moins de deux mois du renouvellement du mandat de la Minurso, dont les activités n'ont pas encore été rétablies après les mesures de rétorsion qui lui ont été imposées par le Maroc.

Ross, troisième émissaire de l'ONU pour le Sahara occidental après son concitoyen James Baker et le hollandais Peter Van Walssun, n'a pas pu obtenir la coopération du Maroc pour la reprise des négociations, qui sont restées au point mort. Entravé par Rabat sur sa liberté de mouvement, Ross a été empêché de mener ses navettes diplomatiques prévues pour la relance du processus de paix.

Pour rappel, le Maroc avait déjà tenté de le pousser à la sortie en 2012 et l'avait par la suite déclaré « persona non grata » dans les territoires sahraouis occupés. « Le rôle d'un envoyé personnel de l'ONU est un élément important dans un processus de paix mais n'est pas décisif sans le soutien du Conseil de sécurité », a déclaré à l'APS le représentant du Front Polisario auprès de l'ONU, Ahmed Boukhari.

« Les faits et l'histoire ont démontré que Ross a été l'objet d'une opération de sabotage franco-marocaine au Conseil de sécurité », a-t-il souligné, expliquant que « Ross ne pouvait pas aller loin dans sa mission sans le soutien » de l'organe onusien.

Le Ceas-Sahara dénonce l'illégalité du procès des prisonniers de Gdeim Izik

La Coordination espagnole des associations amies avec le peuple sahraoui (Ceas-Sahara) a dénoncé jeudi l'illégalité du procès des prisonniers politiques sahraouis de Gdeim Izik qui doit se tenir le 13 mars courant, exigeant leur « libération immédiate et inconditionnelle ».

La Ceas-Sahara qui compte organiser lundi prochain en fin d'après-midi une manifestation devant l'ambassade du Maroc à Madrid, a dans un communiqué dont une copie a été transmise à l'APS, dénoncé « l'illégalité de ce procès qui a fait l'objet de plusieurs reports et la passivité et la complicité du Conseil de sécurité

de l'ONU devant la violation des droits de l'Homme commise par l'occupant marocain sur les Sahraouis vivant dans les territoires occupés ».

Le 13 mars, a-t-on ajouté « les amis du peuple sahraoui manifesteront devant l'ambassade marocaine à Madrid et dans plus de 15 villes espagnoles pour dénoncer la tenue de ce procès » dont sont victimes 24 Sahraouis arrêtés et emprisonnés arbitrairement depuis 2010, après le démantèlement par la violence du camp de la dignité (camp de Gdeim Izik) par les forces marocaines.

Après des décennies d'occupation brutale par le Maroc, ajoute la même source, « les droits les plus élémentaires du peuple sahraoui continuent d'être violés et ce procès en est une preuve ». D'ailleurs, poursuit-on, « ce procès a été dénoncé par des observateurs internationaux et des organisations de défense des droits de l'Homme qui ont signalé les irrégularités et le manque de garanties procédurales ».

La Ceas-Sahara rappelle en

Mauritanie

L'Assemblée nationale adopte une révision constitutionnelle supprimant le Sénat

L'Assemblée nationale mauritanienne a adopté jeudi un projet de loi de révision constitutionnelle prévoyant notamment la suppression du Sénat et le changement du drapeau national. Le projet soumis par le gouvernement « a été adopté par la majorité des 147 députés présents », « 121 ont voté en faveur du texte, 19 contre », a affirmé Mohamed Ould Beilil, président de l'Assemblée nationale, dominée par le parti présidentiel. Le texte prévoit aussi la suppression

de la Haute cour de justice, du médiateur de la République et du Haut conseil islamique. L'opposition radicale, représentée par le Forum national pour l'unité et la démocratie (FNDU), formé d'une quinzaine de partis, a voté contre le projet de loi après avoir mené une campagne contre son adoption. Le texte approuvé jeudi par les députés, qui modifie la Constitution en vigueur depuis 1991, prévoit notamment une suppression du Sénat, remplacé par des Conseils régio-

naux, et un changement du drapeau national. Deux bandes rouges, symbolisant le sang versé par les « martyrs de la résistance », seront ajoutées au croissant et à l'étoile jaunes sur fond vert figurant déjà sur ce drapeau. Le texte doit ensuite être soumis au Sénat pour adoption, à une date qui n'a pas été indiquée. S'il est adopté par chacune des deux chambres du Parlement à la majorité des deux tiers, le texte doit être soumis à un congrès parlementaire. Le pouvoir est largement

majoritaire dans les chambres. Deux amendements au projet, déposés jeudi par une députée de l'opposition modérée, Malouma Mint Bilal, pour un maintien de l'actuel drapeau national et de la Haute cour de justice, ont été rejetés. Le Parlement avait entamé le 22 février à Nouakchott la session extraordinaire consacrée essentiellement à l'examen des modifications de la Constitution.

Halim T./Agences



Allemagne

Sept blessés dans une attaque à la hache à Düsseldorf

■ Un homme de 36 ans originaire d'ex-Yougoslavie et dans «un état psychique particulier» a blessé sept personnes dans une attaque à la hache, jeudi soir à la gare de Düsseldorf (ouest de l'Allemagne), a indiqué la police locale.

Par Ali O.

Peu avant 20h50 (19h50 GMT) l'assaillant est sorti d'un train de banlieue armé d'une hache et s'en est pris aux voyageurs présents dans la gare centrale de la ville, faisant «sept blessés dont trois graves et quatre légers», a précisé la police dans son dernier bilan. Selon le communiqué de la police, le suspect a ensuite sauté d'un pont en tentant de s'enfuir et s'est grièvement blessé dans sa chute. Selon l'agence allemande DPA, il n'était pas en état d'être interro-

gé et les raisons de son acte demeurent donc inconnues. Mais il se trouvait au moment des faits «dans un état psychique particulier» et «c'est à cause de cet état qu'il a commis cet acte», a indiqué un porte-parole de la police à DPA.

Un proche de l'assaillant a contacté la police et expliqué le contexte dans lequel l'auteur présumé a commis ses forfaits, selon la même source. Aucune autre précision n'a été fournie.

Dans un premier temps la police avait fait état de plusieurs assaillants et de deux arrestations.

Alors que la gare était évacuée, les forces de l'ordre s'étaient déployées massivement aux abords du bâtiment, faisant appel aux hommes lourdement armés de ses unités spéciales d'intervention, tandis qu'un hélicoptère survolait la ville.

La police estime désormais que le suspect a agi seul et le trafic ferroviaire a pu reprendre à la gare de Saint-Augustin dès 00h45 (23h45 GMT). «Nous étions sur le quai et on attendait un train. Le train est arrivé et soudain quelqu'un avec une hache est sorti et a frappé des gens», a indiqué un témoin non identifié des faits cité par le journal *Bild*. Fin février un Allemand de 35 ans, qui selon les médias pouvait aussi souffrir de problèmes psychiatriques, avait foncé au volant de sa voiture sur des passants à Heidelberg, dans le sud-ouest de l'Allemagne, faisant un mort et deux blessés.

Peter Altmaier, chef de la chancellerie et proche conseiller de la chancelière Angela Merkel, a réagi dans la soirée en apportant son soutien aux victimes.

«Quoi qu'il se soit passé à la gare centrale de Düsseldorf, notre compassion et nos pensées vont aux personnes innocentes blessées», a-t-il écrit sur Twitter.

Le maire de la ville, Thomas Geisel, s'est lui rendu sur les lieux, selon *Bild*. «C'est un coup dur pour Düsseldorf. Beaucoup de personnes sont sous le choc.



Je veux remercier la police et les secours. Mes pensées vont aux victimes et à leurs proches», a-t-il dit. Les autorités allemandes sont sur le qui-vive en raison de la menace jihadiste pesant sur l'Allemagne, particulièrement depuis l'attentat au camion-bélier de décembre à Berlin (12 morts), revendiqué par le groupe État islamique.

Ces deux dernières années, la mouvance jihadiste a connu un essor croissant dans le pays. Les services de renseignement intérieur estiment à environ

10 000 le nombre d'islamistes radicaux dans le pays, dont 1 600 soupçonnés de pouvoir passer à la violence.

Outre l'attaque au camion-bélier sur le marché de Noël de la capitale, l'EI a revendiqué en 2016 un meurtre à Hambourg, un attentat à la bombe (15 blessés) et une attaque à la hache (5 blessés).

Un autre agression à la hache avait été commise dans un train, mais elle s'est avérée être l'acte d'un déséquilibré.



Points chauds

Ralliement

Par Fouzia Mahmoudi

Si l'on a beaucoup parlé ces six dernières semaines de François Fillon, de par l'affaire judiciaire dans laquelle il se retrouve empêtré, liée aux emplois fictifs, présumés, de son épouse et de deux de ses enfants et si Emmanuel Macron continue toujours à fasciner les médias et à obséder ses adversaires, Benoît Hamon, le candidat «légitime» de par la primaire de la gauche organisée fin janvier n'arrive pas à se faire entendre. Complètement inaudible, il est par ailleurs lâché par l'aile droite du Parti socialiste qui lui préfère le candidat de «gauche» du mouvement En Marche !. Cette semaine, c'est Bertrand Delanoë, probablement le maire le plus populaire de l'histoire de Paris, qui s'est officiellement rangé sous la bannière de Macron. Pour le socialiste, le programme du candidat d'En marche ! «a de vraies mesures progressistes, de justice sociale. Je pense que le candidat qui se rapproche le plus de mes convictions c'est Emmanuel Macron». Pour l'ancien maire parisien, «la France court un danger majeur. Peut-être que dans deux mois, l'idéologie et les méthodes de l'extrême droite gouverneront la France. Ça me hante». Il faut donc, selon lui, que tous se posent «la question de notre vote au premier tour pour éviter cette catastrophe du second tour». «Le vote efficace au premier tour, c'est Emmanuel Macron», a-t-il insisté. Sur France Inter, Delanoë annonce également avoir parlé avec Benoît Hamon «la semaine dernière». Mais selon lui, le programme du candidat socialiste «est dangereux, parce qu'il ne rassemble pas la gauche. Philosophiquement, il n'est pas en mesure de produire du vrai progrès social». «L'avantage du programme de Macron c'est qu'il est sérieux sur le plan économique. Il y a beaucoup de mesures, qui ne sont pas aussi à gauche que je le voudrais, sauf que lui se donne les moyens de les réaliser. Dire que la dette n'est pas importante, ça ne produit pas du progrès social». Aurélie Filippetti, ancienne ministre déçue par la politique trop libérale de François Hollande et actuelle porte-parole de Benoît Hamon, a dénoncé pour sa part une «trahison par rapport au vote massif des électeurs» de la primaire socialiste élargie, selon elle. La députée de Moselle a rappelé les «60% d'électeurs à Paris qui ont voté pour Benoît Hamon, ville dont Bertrand Delanoë a été maire et où Anne Hidalgo, la maire, soutient ardemment Benoît Hamon», a-t-elle poursuivi. «C'est aussi une grande hypocrisie d'utiliser l'argument du Front national», a ajouté Filippetti. «Dans tous les cas de figure, que ce soit Benoît Hamon, François Fillon ou Emmanuel Macron, les sondages les donnent gagnants au second tour», a-t-elle ajouté. «On a l'impression qu'il y a une génération de dirigeants socialistes qui (...) ne veulent pas passer la main», a-t-elle lancé. «Ils ont toujours défendu le libéralisme, Bertrand Delanoë le premier. Ils ne supportent pas que le libéralisme soit désavoué par les électeurs de gauche. Donc ils vont chercher un candidat, Emmanuel Macron, qui incarne parfaitement ce libéralisme», a-t-elle conclu. Pourtant, les déclarations de Filippetti ne changent rien au fait que ce ralliement fait tâche sur la campagne de Hamon qui a déjà du mal à se faire entendre dans les médias et donc par une majorité de Français dont l'attention est aujourd'hui monopolisée par les trois candidats les plus populaires, Le Pen, Fillon et bien évidemment, au grand dam de l'équipe de campagne de Hamon, Macron. **F. M.**

Suisse

Deux morts dans une fusillade dans un café à Bâle

Deux hommes armés ont tué deux personnes et gravement blessé une troisième dans un café de Bâle, dans le nord-ouest de la Suisse, en tirant à plusieurs reprises sur les clients, a indiqué le parquet de Bâle.

Aucun détail n'a été divulgué sur les suspects, encore en fuite, et sur leurs motivations.

Vers 20h15 (19h15 GMT) les «deux hommes sont entrés dans le Café 56 et ont ouvert le feu à plusieurs reprises. Deux des clients ont été tués. Un autre est dans un état critique», a expliqué le parquet de Bâle dans un communiqué.

Un impact de balle était clairement visible sur l'une des fenêtres de l'établissement, un petit café d'angle de rue situé dans un quartier assez résidentiel, a pu constater un photographe de l'AFP.

Les victimes n'ont pas encore été identifiées.

Aucun autre client de l'établissement n'a été blessé.

L'alerte avait été donnée par des passants. «Le déroulement exact des faits et la raison de l'attaque ne sont pas encore connus et font l'objet d'une enquête», a souligné le parquet fédéral. Malgré les recherches de la police, les auteurs de la fusillade couraient toujours dans la nuit de jeudi à hier. D'après les éléments dont disposent les enquêteurs, les deux hommes ont quitté le café en direction de l'une des gares ferroviaires de la ville de Bâle, la gare badoise (Badischer Bahnhof).

La police a lancé un appel à toute personne pouvant disposer d'informations sur ces faits tragiques. La rue où se trouve le café a été fermée au trafic pendant l'intervention des secours. Depuis, le périmètre de sécurité a été fortement réduit. Vers 01h30 (00h30 GMT), seuls quelques membres de la police scientifique en combinaison blanche se trouvaient encore sur place, ainsi qu'une fourgonnette

bleue de la police, selon le photographe de l'AFP. «Le Café 56 n'a pas une mauvaise réputation», a indiqué un habitant du quartier au journal local *Basler Zeitung*. «C'était auparavant un établissement connu pour ses liens avec le monde de la drogue, mais depuis que le propriétaire a changé il y a plusieurs années c'est un établissement ordinaire», a raconté un autre badaud.

Les fusillades sont assez rares en Suisse, un pays où les hommes qui ont effectué leur service militaire peuvent conserver leur arme à domicile, comme réservistes. Ce droit suscite parfois la polémique, notamment lorsque ces armes sont utilisées dans des drames familiaux ou d'autres faits divers.

Selon les chiffres rapportés par la presse suisse, les armes détenues à domicile seraient au nombre de deux millions, pour une population de quelque 8 millions d'habitants.



Concert pour la sauvegarde de la planète

«Emotion for Change» présenté à Alger

■ «Emotion for Change», un concert de musique visant à sensibiliser le public sur la sauvegarde de la planète, a été animé jeudi soir à Alger par la violoniste italienne Sara Michieletto, accompagnée au saxophone et au piano par son compatriote Giorgio Shiavon, devant un public recueilli.

Par Adéla S.

Présenté à l'Auditorium Aïssa-Messaoudi de la Radio algérienne, le spectacle prône la «pédagogie par l'émotion» que l'artiste utilise afin de sensibiliser autour des questions relatives à l'environnement et aux conditions de vie des classes défavorisées.

Près d'une heure, l'artiste, au coup d'archet soutenu et au doigté agile, a exécuté des extraits d'œuvres de grands compositeurs classiques et contemporains, ainsi que quelques pièces composées par le duo, renforcé à la percussion par Sofiane Frendi, étudiant à l'Institut national supérieur de musique (Insm).

Antonio Vivaldi (1678-1741), Arvo Part, compositeur estonien de musique contemporaine né en 1935, Jules Massenet (1842-1912), Barbara Strozzi (1619-1677) et Luigi Boccherini (1743-1805), ont été brillamment repris par les artistes, faisant montre de toute l'étendue de leurs talents respectifs, dans une ambiance de grands soirs.

«Nuvola piuma», «Le quattro stagioni» (revue par le duo), «Fratres», «Proiezione testo - silenzio», «Thais» et «Amor dormiglione», figurent parmi les reprises au programme.

Les pièces, aux multiples



couleurs esthétiques, ont été rendues dans des arrangements basés sur des effets de bruitages renvoyant à la nature, faisant intelligemment émerger chez le récepteur la nécessité de respecter l'environnement dans son rythme de vie naturel.

Sara Michieletto, premier violon du Théâtre La Fenice de Venezia et Giorgio Shiavon ont brillé de virtuosité dans des interprétations exigeantes, à l'exercice difficile, soutenues par les vibrations de feuilles de carton, la rotation d'un moulin à légumes et un jeu de percussion sur une eau contenue dans un bac.

Quelques compositions personnelles, à l'instar de «Pulsar

music», «Fourmies», «Scorpi», «Clorofilla», «Agosto» et «Venizia», ont dessiné dans l'air les «balbutiements de la nature et sa manière de respirer», a expliqué Sara Michieletto qui présentait chaque pièce au programme avant son interprétation.

Sofiane Frendi, à son tour, a soumis à l'appréciation du public sa description de la nature en Algérie à travers «Suite de percussions locales», une pièce qui a mis en valeur ses talents de compositeur et de virtuose, laissant s'exprimer la diversité de l'environnement algérien à travers des rythmes binaires et ternaires alternés de techniques de jeu émettant des bruitages.

Dans un silence religieux imposé par la solennité des interprétations, le message de Sara Michieletto a suscité l'attention du public, relativement nombreux, qui a longtemps applaudi les musiciens, appréciant le rapport de la musique à l'environnement et à l'éducation de la citoyenneté.

Diplômée des grandes écoles de musique en Italie, Sara Michieletto a joué avec de grands orchestres à travers le monde à l'instar de l'Orchestre Philharmonique de la BBC à Manchester et l'Orchestre Philharmonique de Londres.

Passionnée par la musique de chambre, elle forme trois ensembles, le «Kairos Quartet»

de 1991 à 1997, le duo violon-piano «Michieletto-Penzo» de 1990 à 1996 et le «String Trio of the Phoenix» en 1998, avec lesquels elle a remporté de nombreux prix.

Auteure d'une méthode visant à réveiller chez les femmes et les enfants notamment, un sentiment consciencieux, favorable au respect de l'environnement, Sara Michieletto entend mettre son art au service de la planète et des hommes.

Organisé par l'Institut culturel italien d'Alger, en collaboration avec la Radio algérienne, le concert de musique «Emotion for Change» a été programmé à Alger pour une représentation unique.

Théâtre

Ouverture d'un atelier d'écriture dramaturgique

Dix-neuf jeunes amateurs du 4^e art, venus de plusieurs wilayas du pays, participent, depuis jeudi à Batna à un atelier d'écriture dramaturgique, a-t-on constaté. Ayant pour thème «le

texte théâtral entre adaptation et écriture», cette initiative organisée par la bibliothèque principale du pôle urbain Hamla 1 de Batna en coordination avec l'association «Les ambassadeurs de

l'art», vise à aider les jeunes dramaturges à acquérir les rudiments de l'écriture théâtrale. Selon le représentant de cette association, Toufik Bekhouche, il s'agit là de la première session

d'un atelier-résidence de 5 jours sur l'écriture et l'adaptation théâtrales, qui sera ultérieurement complétée par trois actions similaires.

L'encadreur de cet atelier de

formation, le comédien Ismail Soufit, a quant à lui indiqué que «les travaux de cet atelier sont principalement axés sur les bases de l'écriture dramatique et de la mise en scène», soulignant que l'art de raconter une histoire sur les planches a ses propres spécificités et des particularités.

Les participants à cette session de formation ont pour leur part exprimé leur satisfaction quant au programme de cet atelier, qui leur permettra, ont-ils affirmé, de construire des bases solides dans l'écriture d'une pièce théâtrale et éventuellement intégrer le monde professionnel du quatrième art.

Racim C.

Enchères

Vente record pour «Eisberg» du peintre allemand Gerhard Richter

Le tableau «Eisberg» (Iceberg) de l'Allemand Gerhard Richter a été vendu 17,7 millions de livres (20,4 millions d'euros)

mercredi à Londres, battant ainsi le record pour un paysage, lors d'une vente aux enchères de Sotheby's.

Ce paysage gelé représentant des icebergs flottant sur une mer d'huile, estimé entre 9 et 14 millions d'euros, était resté dans la même collection privée en Europe depuis son acquisition, en 1983.

Cette peinture photographique, qui représente des icebergs flottant sur une mer d'huile, est une œuvre majeure du peintre polymorphe, âgé de 85 ans.

Mais «Eisberg», du peintre polymorphe allemand de 85 ans, n'est pas le seul à avoir battu des records : une œuvre de Christopher Wool s'est ainsi vendue pour 8,2 millions d'euros, soit le double de son estimation la plus haute.

Le photographe Wolfgang Tillmans a, lui, battu son propre record personnel avec 531 000 euros pour sa première apparition d'euros dans la soirée, soit en augmentation de 69% par rapport à l'année dernière.

Christie's, qui avait organisé mardi soir sa propre vente aux enchères d'artistes contemporains et d'après-guerre, avait terminé avec un total de 117,1 millions d'euros.

R. C.

Cinéma

Projection à Alger en avant-première du film américain «Les figures de l'ombre»

LE FILM américain «Les figures de l'ombre» du réalisateur Théodore Melfi a été projeté en avant-première mercredi à la salle Ibn Zeidoun (Alger). Projeté récemment dans les salles américaines et distribué à Alger par MD Ciné, le film (1h6mn) raconte le fabuleux destin de trois scientifiques américaines d'origine africaine ayant joué un rôle pivot dans la conquête de l'espace qui opposait les Etats-Unis à l'ex-URSS dont l'une d'elles a grandement contribué aux premiers pas de l'homme sur la lune en 1969.

Sur fond de discrimination raciale entre blancs et noirs aux Etats-Unis, le film jette la lumière sur les parcours réels de trois personnalités, à savoir Katherine Johnson, l'héroïne, dans le rôle de Taraji Henson, mathé-

maticienne, Dorothy Vaughan qui interprète le personnage d'Octavia Spencer, ingénieur en informatique, et Mary Jackson dans le rôle de Janelle Monâe, ingénieur spatial.

Le film met en exergue la résistance de ces trois héroïnes face à l'hégémonie des hommes qui gardaient l'exclusivité sur certains postes de travail et missions.

Le film a rencontré un franc succès qui lui a valu plusieurs prix dont celui de meilleure musique aux Golden Globe.

«Les figures de l'ombre» sera présenté au grand public à partir de mercredi soir à la salle Ibn Zeidoun, à l'occasion de la Journée mondiale de la femme, à raison de deux projections par jour, et ce, jusqu'au 16 mars.

Y. N.

Agend'art

Palais des raïs, Bastion 23

(Bab El-Oued, Alger)

Jusqu'au 16 mars :

Exposition de peinture de l'artiste Karim Beladjila.

Musée national d'art moderne et contemporain d'Alger

Mardi 31 mars :

Exposition de mangas à l'occasion du 10^e anniversaire de la maison d'édition algérienne Z-Link.

Link.



Coup-franc direct

Du scouting encore ?

Par Mahfoud M.

Le sélectionneur national provisoire et DTN, Toufik Korichi, a livré une deuxième liste de joueurs convoqués en EN A', en moins d'une semaine, pour un autre stage qui se déroulera du 12 au 14 mars pour préparer les éliminatoires du CHAN et la double confrontation face à la Lybie. Korichi a fait une revue d'effectif totale et a tout changé, ce qui veut dire qu'il n'a pas été satisfait du rendement des joueurs ni de leur qualité. Est-il sérieux de remplacer tout le groupe alors qu'on est à quelques jours de ce match ? Nul doute que le football national ne changera pas de mentalité, naviguant toujours à vue et faisant du bricolage. Faire du scouting alors qu'il aurait fallu choisir directement les meilleurs éléments dès le départ dénote du manque de professionnalisme de ceux en charge des sélections nationales. Pour revenir à la première liste convoquée par Korichi, certains se sont montrés très critiques à son égard, lui qui a fait appel à des joueurs qui sont à leur première expérience en Ligue 1, à l'image du jeune Mansouri du MCA qui jouait avec le PAC en Ligue II et qui avait besoin au moins de quelques matchs supplémentaires pour connaître véritablement son niveau d'autant plus qu'il s'agit d'un tout autre niveau. Il lui sera difficile de se retrouver du jour au lendemain en Ligue II et il lui faudra travailler encore davantage.

M. M.

Championnats arabes de boxe 5 médailles pour les Algériens

LA SÉLECTION algérienne de boxe (juniors) a décroché cinq médailles (2 or et 3 en argent), à l'issue des finales des championnats arabes juniors, organisés du 5 au 8 mars au complexe olympique d'Al-Maadi du Caire. Les deux médailles d'or sont l'œuvre d'Aidel Mazigh (56 kg) qui a battu l'Égyptien Merouane Mamdouh Medbouli, alors que son coéquipier Djallal Bouchkouk (75 kg) s'est imposé face à l'Égyptien, Moayed Eddine Walid. Les autres boxeurs algériens engagés dans les finales de ces joutes arabes se sont contentés de l'argent. Il s'agit d'Atit-Beka Salim (49 kg) qui a perdu en finale devant le

boxeur yéménite, Chouail Ghanem, alors que son compatriote, Aghiles Chebah (52 kg), a été battu par l'Égyptien, Mostapha Mohamed Fahmi. De son côté, Mounir Benaâmane (64 kg) a perdu son duel devant le Tunisien, Haythem Beraki. La sélection algérienne a pris part à ces joutes arabes avec huit boxeurs dont cinq se sont qualifiés en finale, derrière l'Égypte qui a placé huit pugilistes en finale. Outre l'Algérie et l'Égypte (pays organisateur), 11 pays ont pris part aux championnats arabes d'Égypte : Emirats arabes unis, Arabie saoudite, Qatar, Yémen, Libye, Palestine, Syrie, Liban, Soudan, Tunisie et

Championnat national de judo Le GS Pétroliers en force

LES JUDOKAS du GS Pétroliers (Alger) ont dominé les combats de 1^{er} journée du Championnat d'Algérie individuel (seniors) de judo disputée jeudi à la salle omnisports de Chéraga (Alger) en remportant 5 titres sur les six mis en jeu. «C'est un bilan plus que satisfaisant car nous n'avons laissé échapper qu'une seule médaille d'or. J'espère qu'on aura la même réussite demain vendredi», a déclaré à l'APS le manager général du GSP, Salim Boutebcha. L'explication attendue dans la catégorie des -100 kg entre Lyes Bouyacoub (GSP) et Bilal Belhimer (CREPESM) a été très disputée, il a fallu un Shido pour départager les deux adversaires et donner la victoire à Bouyacoub. Abdelkader Mehdi Youcef (Alger) et Houari Belhadef (CREPESM) ont complété le podium. Dans la catégorie des plus de 100 kg Nadjib Temmar (Alger) a battu par ippou Mohamed Sofiane Belekras (Alger), alors que les deux médailles de bronze sont revenues à Lili Mohamed El Mehdi (Alger) et Zouani Bilal (CREPESM). La dernière finale masculine lors de cette première journée a tourné à l'avantage de l'expérimenté Abderahmane Benamadi (Alger) vainqueur de Rahim Bouchiokh (Alger). Sofiane Hadj Dawdj (Oran) et

Redha Lamri (CREPESM) se sont contentés du bronze des moins de 90 kg. Chez les dames, 10 petites secondes ont suffi à la «Pétrolière» Kawter Ouallal (-78 kg) pour mettre au tapis l'autre internationale Amina Temar. Yasmine Mellouk (Alger) et Sabrina Bouteldja (Tizi Ouzou) ont complété le podium. «J'ai beaucoup travaillé pour retrouver mon niveau et m'imposer aujourd'hui. J'ai beaucoup sacrifié pour prouver que Kawter est encore là», s'est félicitée Ouallal. Dans la catégorie des -70 kg, Souad Belahelkal a disposé de Imene Agouar au bout d'une finale très incisée. Hanane Khadir (Tizi Ouzou) et Kahina Saidi (Alger) ont décroché le bronze. Enfin, Asselah Sonia (+78 kg) a remporté facilement sa finale face à Chikh Tala représentante de la région de Tizi Ouzou, au moment où les deux médailles de bronze ont été glanées par Nesrine Ayadi et Dalila Mealem (Annaba). Cette compétition est qualificative pour le championnat d'Afrique garçons et filles prévu en avril à Madagascar. «Le niveau était très élevé avec la participation de tous les judokas internationaux. La première place est qualificative d'office au championnat d'Afrique 2017, ce qui explique cette présence qualitative à ce rendez-vous», a fait savoir Boutebcha.

Compétitions africaines L'USMA veut un départ en fanfare

■ L'USM Alger sera à l'épreuve ce soir de la formation du Burkina Faso, le RC Kadiogo, pour le compte des seizièmes de finale de la Ligue des champions d'Afrique qu'elle affrontera lors de la manche aller au stade Omar-Hamadi d'Alger.



Les Rouge et Noir pour bien débiter la compétition

Par Mahfoud M.

Exempts du tour préliminaire, les Rouge et Noir feront donc leur entrée ce soir dans cette compétition, avec la ferme intention de réussir un bon résultat qui leur permettra de croire en leurs chances de qualification pour les huitièmes de finale. Déjà finalistes de l'épreuve il y a deux ans avec leur ancien coach, Hamedi, les gars de Soustara aimeraient bien reproduire cette performance même s'ils savent que ce ne sera pas facile et qu'ils devront tout d'abord viser la phase des poules. Amputés de leur meneur de jeu, Beldjilali qui a déclaré forfait pour blessure, les USmistes devront faire avec cette situation délicate et on croit savoir que c'est le jeune émigré, Belahcen, qui sera incorporé à sa place même s'il n'évoluera pas spécialement dans le même registre, étant donné que son jeu est plus défensif. L'USMA a sa petite idée sur cette formation burkinabaise, étant donné que le staff technique a effectué une séance de visionnage avec les joueurs pour connaître les points forts et

faibles de l'adversaire. Nul doute que cela devrait permettre au coach belge de l'USMA, Paul Put, d'avoir sa petite idée sur la façon dont il procédera pour contrer cette équipe du Kadiogo qu'il faudra prendre au sérieux même s'il ne s'agit pas vraiment d'un foudre de guerre.

La JSK pour se relever

Quant à la JSK qui est engagée en Coupe de la Confédération, elle s'est envolée pour Brazzaville avec un moral au plus bas. L'équipe algérienne la plus titrée sur la scène continentale est en train de vivre une saison «cauchemardesque» qui risque d'être ponctuée par une relégation inédite en Ligue 2. Les «Canaris», avant-derniers en championnat de Ligue 1, restent sur une sévère défaite sur le terrain du MO Béjaïa (3-0). Une énième contre-performance qui les a enfoncés davantage, non sans provoquer l'ire de leurs fans plus que jamais pessimistes quant à l'avenir de leur club dans la cour des grands.

Accusant le coup sur le plan moral, les joueurs de la JSK se

sont «réfugiés» à Alger où ils ont effectué leur préparation avant de s'envoler mercredi à Brazzaville où ils donneront la réplique à l'Etoile locale aujourd'hui (15h30, algérienne).

Les Kabyles, qui se sont difficilement qualifiés à ce tour de la compétition aux dépens de la modeste formation libérienne du MC Breweries, devront notamment éviter le scénario du match aller du tour préliminaire lorsqu'ils avaient essuyé une raclée (3-0) à Monrovia.

Mais ils doivent s'attendre à une mission encore plus compliquée face à un adversaire de meilleur niveau par rapport aux Libériens.

Même si tout le monde dans le club est plutôt focalisé sur le championnat local pour éviter une première relégation dans l'histoire des «Lions de Djurdjura» en Ligue 2, il n'en demeure pas moins que l'équipe «va jouer à fond ses chances» dans cette épreuve, s'engage l'entraîneur Mourad Rahmouni, dont il s'agira de sa quatrième sortie sur le banc kabyle.

M. M.

Classement Fifa

L'EN à la 50^e place

L'Algérie s'est maintenue à la 50^e place au classement de la Fédération internationale de football (FIFA) de mars 2017 publié jeudi par l'instance mondiale et qui a vu l'Égypte, meilleure sélection africaine, entrer dans le top 20.

Au niveau continental, la sélection nationale est toujours à

la 11^e position, devancée par l'Égypte (20^e), le Sénégal (28^e), le Cameroun (32^e), le Burkina Faso (36^e), la Tunisie (37^e), le RD Congo (38^e), la Nigeria (41^e), le Ghana (43^e), la Côte d'Ivoire (47^e), et le Maroc (49^e).

Les Verts avaient chuté de 11 places lors du classement de février, payant les frais de leur

parcours en Coupe d'Afrique des nations-2017 au Gabon lorsqu'ils ont quitté l'épreuve dès le premier tour.

Dans le haut du tableau, l'Argentine garde sa première place au classement FIFA suivi du Brésil (2^e) et de l'Allemagne (3^e).

Ligue I Mobilis

Les dates de matchs en retard fixées

La Ligue de football professionnel (LFP) a fixé jeudi les dates de six rencontres en retard du championnat de Ligue 1 algérienne de football qui auront lieu les vendredi 24 et 31 mars, période au cours de laquelle la compétition observera une mini-trêve. Ainsi, le «clásico» MC Alger-JS Kabylie a été programmé pour le 24 mars, date retenue également pour le déroule-

ment des matchs : RC Relizane-USM Alger, CR Belouizdad-ES Sétif et DRB Tadjanet-MO Béjaïa.

Deux autres rencontres entrant dans le cadre de la mise à jour de la Ligue 1 auront lieu le 31 mars. Il s'agit de : MO Béjaïa-O Médéa et JS Saoura-RC Relizane. La majorité des 16 clubs de l'élite ont un ou deux matchs en moins après plu-

sieurs reports motivés par la participation en janvier dernier de la sélection A et la sélection militaire dans des compétitions officielles, ainsi que l'entrée en lice des formations algériennes dans les épreuves continentales inter-clubs en février passé.

Par ailleurs, le match MC El Eulma-Paradou AC, le seul en retard en Ligue 2, a été programmé pour vendredi 31 mars.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Ghardaïa

La fête du tapis avancée au 18 mars

LA 49^e ÉDITION de la fête nationale du tapis se déroulera du 18 au 22 mars à Ghardaïa (600 km au sud d'Alger), a appris hier l'APS auprès des services de la wilaya. Prévue initialement du 21 au 24 mars, cette fête a été avancée en raison de la tenue à Alger d'un Salon international de l'artisanat prévu du 23 au 29 mars, a-t-on expliqué. Les responsables de la wilaya chargés des préparatifs s'efforcent, en mettant à profit les richesses de l'art traditionnel domestique que recèlent les localités de la wilaya, d'attirer un grand nombre de touristes et autres personnes intéressés par les tapis traditionnels afin d'en faire bénéficier l'économie locale. En prévision de cet événement à caractère national, de nombreuses opérations d'embellissement de la vallée du M'zab (qui regroupe 4 communes), particulièrement Ghardaïa, sont effectuées par les services de la commune. Par cet événement à caractère culturel, les autorités locales visent à promouvoir l'attractivité de la région en matière d'investissements économiques et de rehausser son image ternie par les douloureux événements qu'a vécus la région pour lui permettre un

décollage économique créateur de richesses et d'emplois, ont-ils souligné. Les professionnels de l'artisanat, attendus à cet événement, présenteront les créations et innovations de leurs productions artisanales à forte valeur culturelle et artistique, tout en proposant aux visiteurs la quintessence de l'artisanat national, a-t-on fait savoir. Cet événement à caractère national revêt une grande importance, car, non seulement il contribue à l'animation socio-économique de toute une région connue par sa richesse touristique, culturelle et civilisationnelle, mais aussi à la promotion du secteur de l'artisanat, source de revenus pour de nombreuses familles de la région, selon de nombreux partenaires du secteur du tourisme et de l'artisanat. Cette édition, qui prévoit une exposition-vente de produits artisanaux, un défilé de chars ornés de tapis tissés dans les différentes régions, des spectacles de fantasia et autres arts populaires locaux, sera ponctuée par l'organisation de la septième édition du Festival culturel local de chansons et musiques du M'zab qui se déroulera du 23 au 26 mars, selon les mêmes services de la wilaya.

Yanis G.

Dates des examens de l'année 2017

Le ministère de l'Éducation nationale rappelle le calendrier

LES DATES initiales des examens de l'année 2017 dans les trois paliers de l'enseignement primaire, moyen et secondaire sont maintenues, indique le ministère de l'Éducation nationale sur son site internet. Il est pré-

cisé que l'examen de fin de cycle primaire (ex-6^e) aura lieu le 28 mai 2017, celui du Brevet d'enseignement moyen (BEM) du 4 au 6 juin, alors que l'examen du baccalauréat est prévu du 11 au 15 juin 2017. L. M.

Tizi Ouzou

Une vieille femme découverte la tête tranchée

DANS la nuit de mercredi à jeudi peu avant minuit, le corps d'une vieille femme a été découvert près de son domicile au village Imezoughène dans la commune d'Ait yahia Moussa (25 km au sud-ouest de Tizi Ouzou), a indiqué, hier, la cellule de communication de la Protection civile dans un communiqué. La victime âgée de 64 ans a été découverte la tête tranchée, selon la même source qui précise que les éléments de la Protection civile de l'unité de Draa El Mizan sont intervenus pour «le transport d'un corps d'une femme trouvée décédée allongée par terre la tête séparée du corps». Aucune indication précise sur la cause du décès n'a été donnée.

Un réseau de prostitution, dont deux filles mineures, démantelé

Un réseau de prostitution impliquant des mineures a été démantelé cette semaine à Tizi Ouzou, a indiqué, hier, la cellule de communication de la sûreté de wilaya dans un communiqué. Selon les indications fournies par la même source, c'est à l'intérieur d'un appartement à Tizi Ouzou que la brigade des mineurs de la sûreté de wilaya a interpellé les mis en cause dans cette affaire. Le réseau en question est composé de 9 membres dont deux filles mineures. Ces neuf personnes ont été présentées mardi dernier devant le parquet de Tizi Ouzou qui a ordonné le placement sous mandat de dépôt de quatre d'entre elles et la citation directe à l'encontre des 5 autres pour prostitution et création d'un lieu de débauche.

Hamid M.

ABDELMALEK SELLAL À PROPOS DE LA SITUATION ÉCONOMIQUE ON SE DIRIGE VERS UNE ZONE DE TURBULENCE



Djalou@hotmail.com

Téléphonie Mobile

Huawei lance son GR5 2017, une technologie à la portée de tous

Le constructeur chinois de téléphonie mobile, Huawei, annonce la disponibilité sur le marché algérien de son Huawei GR5 2017 existant en trois couleurs - gold, silver and gris au prix de 35 990 DA. La Huawei GR5 2017 est la technologie parfaite.

Par Ali Zidane

Il dispose d'une caméra arrière à double-lentille innovante qui offre une large série de ouvertures (F/0.95-F/16) et qui vous donne toute la latitude pour libérer votre potentiel créatif. Huawei GR5 2017 est le nouveau modèle de la gamme «Double-Experience», doté d'une caméra arrière à double objectif, d'une batterie longue durée et d'une performance solide.

La caméra frontale 8 MP du Huawei GR5 2017 et la caméra arrière à double-objectif sont garantes de la qualité de l'image tandis que l'appareil photo 2MP aide à obtenir des informations sur la profondeur de champ. Cette technologie donne en résultat de belles photos nettes. Combiné avec la large ouverture de l'appareil photo (F/0,95), le

nouveau modèle produit un effet de fond professionnel pour faire ressortir vos sujets. Ceci, couplé à une taille de 1.25um pixel, permet au Huawei GR5 2017 de capturer des plans de qualité, même dans les paramètres de faible luminosité. Sa caméra Huawei utilise la technologie «Phase detection auto focus», qui permet une vitesse de mise au point ultra-rapide de l'appareil photo en 0,1 seconde.

Alimenté par un Kirin 655 doté d'une architecture octa-core, le GR5 2017 est conçu pour offrir aux utilisateurs une expérience sans faille. Le Kirin 655 renferme quatre multi cœur à 2,1 GHz et un battement supplémentaire à 1,7 GHz. Pris en charge par 3 Go de RAM et un coprocesseur puissant i5, le GR5 2017 vous permet de jouer sans peine, de parcourir et d'écouter de la musique ou

d'exécuter plusieurs applications en même temps, il bénéficie également d'une mémoire interne de 32 Go et fonctionne avec une batterie 3340 mAh. Avec son processeur 16nm et sa technologie d'économie d'énergie permettant de réduire encore plus la consommation d'énergie, le Huawei GR5 2017 offre 2,15 jours d'utilisation et 1,5 jour d'utilisation intensive sur une seule charge complète. Le Huawei GR5 vous permet d'apprécier jusqu'à 11,5 heures de vidéo, 70 heures de musique, ou jusqu'à 8 heures de jeu.

Doté d'un généreux écran Full HD de 5,5 pouces, le Huawei GR5 2017 ergonomique est doté d'un mince corps métallique (épaisseur 8.2mm) avec un verre 2,5D à l'avant et un panneau incurvé à l'arrière.

A. Z.

Oran

22 harraga interceptés au nord des Andalouses

VINGT-deux candidats à l'émigration clandestine ont été interceptés vendredi à 4 heures du matin, au nord des Andalouses (Ain El Turck), à l'ouest d'Oran, par les unités flottantes du groupement territorial relevant des gardes-côtes d'Oran, a-t-on appris auprès de ce corps de sécurité. Ces 22 «harraga», dont un mineur, une femme (algériens) et un ressortissant camerounais, qui avaient tenté de traverser la mer pour rejoindre les côtes espagnoles à bord d'un pneumatique ont été interceptés vendredi à 4 miles au large des côtes des Andalouses par les unités flottantes du groupement territorial des gardes-côtes d'Oran qui assurèrent la surveillance de tous les points de passage des candidats à l'émigration clandestine, a-t-on indiqué de même source. «Ils avaient pris le large dans la nuit de jeudi à vendredi, vu les conditions météorologiques favorables, depuis les côtes d'Ain El Turck pour arriver à destination, mais en vain», a-t-on ajouté. Ils ont été présentés aussitôt à la Gendarmerie nationale après les formalités d'usage, a-t-on ajouté.

R. N.